

Procès verbal du 1er Conseil d'École de Saint-Just-de-Claix 2022-2023
Le 10 novembre 2022 à 18h00

Personnes présentes :

Mairie : M. O'BATON (maire),

Enseignants : Véronique PETITJEAN, Catherine DE FLAUGERGUES, Samuel DE BESSES, Estelle MELEZE, Virginie TESSIER, Sophie CHAVAT, Lydie FAURE.

Parents délégués : Mme HERVEL Klara, Mme DEBAUNE Emilie, Mme BOISSIEUX Tiffany (titulaires)
Mme AUDIFREDI Sophie, Mme MAGNANT Marianne (suppléantes) soient 3 titulaires et 2 suppléantes pour l'école maternelle.

M MARTIN Thierry, Mme MASTROMATTEO Patricia, Mme CHATELAN Emeline, Mme ALLEMAND Maud soient 5 titulaires pour l'école élémentaire.

Sou des écoles : M BENNOUR

Personnes excusées :

M. NOBLE (Inspecteur de l'Éducation Nationale), Mme MARSETTI (adjointe aux affaires scolaires), Mme HAUMANI Mylène (adjointe), DDEN (pas de représentant identifié), Mme Marie-Christine ARGENTIN (enseignante), Mme OLLAT Elodie et Mme VUILLOD Aline (parents délégués)

1/ Résultat des élections des représentants de parents d'élèves

a) école maternelle

Nombre d'électeurs inscrits : 120

Nombre de votants : 89

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 7

Nombre de suffrages exprimés : 82

Taux de participation : 74,17 %

Parents élus : Mme HERVEL Klara, Mme DEBAUNE Emilie, Mme BOISSIEUX Tiffany (titulaires)

Mme AUDIFREDI Sophie, Mme VUILLOD Aline, Mme MAGNANT Marianne (suppléantes) soient 3 titulaires et 3 suppléants pour l'école maternelle.

b) école élémentaire

Nombre d'électeurs inscrits : 182

Nombre de votants : 98

Nombre de bulletins blancs ou nuls : 6

Nombre de suffrages exprimés : 92

Taux de participation : 54 %

Parents élus : M MARTIN Thierry, Mme MASTROMATTEO Patricia, Mme OLLAT Elodie, Mme CHATELAN Emeline, Mme ALLEMAND Maud

L'équipe enseignante tient à remercier les parents délégués pour leur investissement dans nos écoles.

2/ Les effectifs de rentrée

a) école maternelle

3 classes : 69 élèves

Classe de Mme DE FLAUGERGUES : 25 PS

Classe de Mme PETITJEAN : 22 MS/GS (10 MS 12 GS)

Classe de M DE BESSES : 22 MS/GS (8 MS 14 GS)

b) école élémentaire

5 classes : 109 élèves

Classe de Mme MELEZE /Mme HUGUES : 23 CP

Classe de Mme ARGENTIN : 25 CE1

Classe de Mme FAURE/ Mme HUGUES : 18 CE2

Classe de Mme TESSIER : 21 CM1

Classe de Mme CHAVAT : 22 CM2

3/ Le règlement intérieur de l'école

Changements article 11 : interdiction de porter des trousseaux de clefs autour du cou ; animaux interdits dans l'école et dans les lieux sur temps scolaire avec élèves.

Décision mise au vote : reconduction du règlement intérieur avec changements

Nombre de voix pour : 15 voix pour sur 17 votants (2 absents qui s'abstiennent)

4/ Les budgets

Bilan de la coopérative scolaire

a) école maternelle

Dépenses de l'année 2021/2022: 3 664,61 €

Recettes de l'année 2021/2022 : 2 786,00 €

soit un déficit de 866,78 €

Le solde à la fin de l'année 2021/2022 était de 1030,60 €

La coopérative scolaire a financé des abonnements à l'école des loisirs, aux incorruptibles, du petit matériel pédagogique de classe, un spectacle de Noël au Diapason, et un spectacle de Danse de la compagnie 158 à la MDA, du matériel collectif pour Noël, du matériel de cours de récréation, des sorties scolaires au Moulin Guitare et à St Nazaire en Royans, du matériel pour la Kermesse.

La participation des familles pour cette nouvelle année 2022-2023 s'élève à 13 euros par enfant plus une dotation mairie de 800 €

b) école élémentaire

Dépenses de l'année 2021/2022: 6 629 €

Recettes de l'année 2021/2022 : 6 300 € soit un déficit de 329 € (financé par un solde excédentaire).

Le solde à la fin de l'année 2021/2022 était de 3 105 €.

La coopérative scolaire a financé des abonnements, du petit matériel pédagogique de classe, un spectacle au Diapason, un spectacle de musique médiévale, du matériel de cours de récréation et de sport, des sorties scolaires au château de l'Arthaudière, au Moulin Guitare (avec l'aide du Sou des Écoles), à St Nazaire en Royans.

La participation des familles pour cette nouvelle année 2022-2023 s'élève à 1 497 €, plus un don de l'entreprise TOPEMBAL pour un montant de 1 500€, et la donation mairie de 1 300€. Nous remercions vivement tous nos partenaires pour leur aide financière qui va permettre de financer les sorties scolaires et autres.

Le budget : communal

a) école maternelle

Le budget alloué cette année de 53€ par élève sera dépensé pour les 3 classes. Le matériel est en constante augmentation, et la répartition des classes dans deux lieux différents nous a obligé à acheter plus de matériel.

b) école élémentaire

Le budget alloué cette année de 53€ par élève sera dépensé pour les 5 classes. Le coût des fournitures scolaires a beaucoup augmenté cette année, plus particulièrement les fichiers, les livres et le papier.

5/ Le projet d'école, les projets de l'année

Nous attendons des consignes pour rédiger le nouveau Projet d'école.

a) école maternelle : Projets pour tous les élèves de l'école maternelle

Les projets en commun pour les 3 classes :

- Spectacle de Musique avec la Chorale Gospel de Soweto salle des fêtes : 14 octobre
- La grande lessive 20 octobre
- Courseton le 17 octobre
- Cuisine la semaine de la valorisation des déchets en Novembre
- Fabrication d'objet de Noël à vendre au marché de Noël 27 novembre avec le sou des écoles
- Cartes de vœux pour le CCAS
- Projet musique avec un intervenant jusqu'en décembre
- Kermesse juin 2023
- Intervention lire et faire lire : par Sylvie pour le PS
- Sortie Bibliothèque 1 fois par mois
- Carnaval : date à définir
- Fête de l'école : juin 2023

- Spectacle de Noël au Diapason : 1 décembre
- Exposition d'arts juin 2023
- Classe de Véronique : Sortie ENS en forêt aux Ecouges : 10 octobre 2022 et une autre sortie en avril
- Classe de Samuel : Sortie ENS en forêt aux Ecouges : 10 octobre 2022 et une autre sortie en avril
Sortie au Musée de Saint Antoine le 11 octobre projet peinture et art
- Classe de Catherine : Sortie au Musée de Saint Antoine le 11 octobre projet peinture et art

b) école élémentaire

Projets pour tous les élèves de l'école élémentaire :

- Initiation Tennis avec le club de Saint Romans (5 septembre)
- Courseton (17 octobre) ;
- Cycle rugby avec le club de St Jean (novembre) ;
- Carte de vœux et chants pour le CCAS (déc) ;
- Musique (financement Communauté de Communes) ;
- Bibliothèque (1 fois par mois) ;
- Exposition d'arts ;
- Animation compostage pour la semaine de valorisation des déchets (22 novembre)
- Marché des connaissances (octobre et mai) ;
- animation de la Chorale de Soweto (14 octobre)
- Carnaval en musique (mars ?) ;
- Semaine sans écrans (mai ?) ;
- Fête de l'école

Échanges de service (changement d'enseignantes) :

CE2 – CM1 en Histoire / anglais ; CM1 – CM2 en géographie / sciences ; CP-CE1 en bricolage / sciences

Autres Projets :

- Fête du Livre (Cras), le 13 mai (financement Atout Cras) : CP, CE1, CE2 et CM1
- Natation à l'Olympide en mai (financement Mairie) : CP et CE1
- Espaces Naturels Sensibles (10/11, 27/04, 11/05) (financement Département) : CP et CE2
- A l'école de l'alimentation, animations en classe et sortie à la ferme (financement Communauté de Communes) : CE2
- Agenda Coopératif, sur le vivre ensemble : CE2 et CM1
- Projet Les Heures numériques, création d'un carnet de voyage interactif : CM1
- Liaison CM2 – 6ème et défi lecture : CM2
- Compétences PsychoSociales : CM2

- Depuis 3 ans, l'école élémentaire est dans le projet ALLIANCE en tant qu'école témoin autour du climat scolaire. Cette année tous les enseignants des deux écoles vont partir en formation. Nous donnerons d'autres informations au prochain conseil d'école.

- Une journée sécurité pourrait être en mise en place en fin d'année avec une visite des pompiers (SDIS 38), des ateliers pour apprendre à porter secours, des ateliers de sécurité routière.

6/ Aides aux enfants en difficulté scolaire : les APC, le RASED (Réseau d'aide scolaire pour les enfants en difficultés)

a) Le RASED

Il est composé d'une psychologue scolaire : *en cours de recrutement*, et d'une maîtresse E : Christelle Moisy. La maîtresse E a commencé à prendre en charge des élèves de l'élémentaire. L'Inspection va traiter en priorité les demandes d'orientation (segpa, dossiers MDPH, Ulis...) en mandatant une psychologue.

b) Les APC (Activités pédagogiques complémentaires = soutien)

École maternelle : Ils sont proposés par chaque enseignant sur des plages horaires de 11h30-12h00 et 12h45 – 13h15 pour aider des élèves sur une difficulté particulière rencontrée ponctuellement.

École élémentaire : Ils sont proposés par chaque enseignant sur des plages horaires de 11h30 – 12h15 ou de 16h30 – 17h, pour aider des élèves sur une difficulté particulière rencontrée ponctuellement.

7/ Sécurité des écoles

Nous avons une obligation de réaliser 2 exercices PPMS (Plan particulier de Mise en Sûreté) et 2 exercices Incendie dans l'année, dans chaque école.

a) école maternelle

Les PPMS « Risques majeurs » et « Attentat- intrusion » ont été mis à jour.

Le PPMS (intrusion) a été réalisé en deux temps car les deux bâtiments sont éloignés. Pour la classe des PS il a été réalisé le 18 octobre et le 7 novembre pour les deux classes des MS/GS. Ils se sont bien déroulés sous une forme ludique pour ne pas effrayer les jeunes élèves.

L'exercice « Sécurité incendie » a eu lieu le 06/10/2022. Évacuation en 1min24s pour les classes des MS/GS. Problème rencontré : Il faudrait changer de lieu de repli car le lieu actuel se situe trop près du nouveau bâtiment. Un repli dans la cour de l'école élémentaire est à envisager. Il y a une alarme dans le bâtiment préfabriqué mais elle n'a pas encore été testée, le signal a été donné au sifflet.

b) école élémentaire

Les PPMS « Risques majeurs » et « Attentat- intrusion » ont été mis à jour.

Le 1er exercice « intrusion » de l'année a lieu le 3/10/2022. Problèmes rencontrés : La classe de CM2 n'avait pas de verrou à sa porte depuis il a été rajouté. La classe de CM1 s'est enfermée avant l'alerte, sacrifiant la classe de CE2 qui était en sport dehors. Les CE2 ont réussi à fuir et à se réfugier de l'autre côté de l'école.

L'exercice « Sécurité incendie » a eu lieu le 26/09/2022. Évacuation en 56s. Très bonne réactivité de l'ensemble des élèves.

8/ Le sou des écoles

Marché de Noël le 27 novembre avec plusieurs stands dont un avec une collecte de jouets et de vêtements, un tenu par les enseignants de maternelle et un tenu par le sou des écoles.

Une vente de produits pour Noël.

D'autres actions auront lieu pendant l'année, pour renflouer les caisses.

Un grand merci pour l'attribution de 500 euros par classe qui a financé les sorties scolaires qui ont eu lieu en 2021-2022 en maternelle et en élémentaire. Cela a permis de financer le transport en car de la sortie scolaire des 3 classes maternelle et de la classe des CP au moulin guitare.

Le sou a aussi financé la Classe Découverte avec une nuitée en Ardèche pour les CM1-CM2.

Le Sou a besoin de renflouer les comptes pour pouvoir financer la prochaine Classe Découverte et les sorties scolaires. Nous comptons sur la participation des parents aux actions organisées par le sou des écoles, pour permettre aux enfants de vivre de belles sorties scolaires.

9/ La garderie et la cantine scolaire

a) Garderie : Tous les jours, un retour journalier est fait à la mairie, quant au bon fonctionnement du périscolaire.

b) Cantine : Une semaine européenne sur la réduction des déchets a été mise en place par les élus de la communauté de commune, en novembre. La cantine y est associée.

Les repas sont préparés avec 62 % de BIO local. En 2023, la commune de Saint Romans va avoir sa propre cantine scolaire. Les repas ne seront plus préparés pour cette commune mais d'autres communes du Royans pourront en bénéficier.

Rappel aux familles : Pensez à être vigilants et donner bien l'information à votre enfant pour qu'il sache où il mange le midi. Pensez à bien inscrire votre enfant à la cantine, car c'est compliqué à gérer pour les enseignants surtout en maternelle et pour les enfants. Nous souhaitons éviter tout incident.

10/ Les investissements de la commune dans l'école.

a) école maternelle

Nous remercions les membres du personnel technique pour leur aide et leur investissement quant à l'installation des nouveaux bâtiments de l'école maternelle. L'installation dans les nouveaux locaux en juillet et fin août a été énergivore. Nous remercions aussi les parents qui ont aidé au déménagement des classes et du matériel pédagogique, sans leur aide cela aurait été très compliqué.

Les enseignants ont beaucoup donné de leur temps et leurs muscles pour que les deux nouvelles classes, la salle de motricité et la salle de sieste soient fonctionnelles. Les Atsems ont bien œuvré aussi pour installer la cuisine et les classes.

- Une rencontre avec la mairie pour faire le point sur les besoins et les travaux faits et à faire a eu lieu en septembre.

- Un téléphone portable a été mis en place dans le bâtiment préfabriqué. Est-ce qu'une protection pourrait être achetée afin qu'il ne soit pas abîmé ?

- Il reste un problème de boue dans la cour de l'école maternelle. Il faudrait remettre du gravier devant le bâtiment préfabriqué, la période hivernale qui arrive va être compliquée à gérer. Les enfants salissent énormément les classes et les toilettes.
- Mettre du gravier autour des arbres dans la cour de la salle des fêtes pour éviter les déjections de chats.
- Problème de forte chaleur dans les deux bâtiments. Il faudrait anticiper pour mai, juin et juillet 2023 car la situation a été insupportable en septembre. Un refroidisseur a été égaré en élémentaire. Le problème va se poser aussi pour la classe des CM2 (non isolée).
- Problème de moustiques dans les deux bâtiments. Comme il fait chaud nous ouvrons les fenêtres et nous nous faisons dévorer par ces petites bêtes. Serait-il possible de faire installer des moustiquaires aux fenêtres ou des pièges à moustiques ?
- L'ATSEM (Catherine Lourd) pour la classe de Mme PETITJEAN Véronique qui complète Sandrine Glénat devrait arrêter en février. Sera-t-elle remplacée ? Et sa remplaçante pourra-t-elle terminer à 17h afin d'avoir 30' de ménage le soir ?

Nous remercions la Mairie pour la mise à disposition de la salle des fêtes, car nous avons de la place pour stocker notre matériel et la classe des PS est bien installée. Nous apprécions aussi la communication et l'écoute des besoins de la part de M le Maire et de ses adjoints.

Nous pouvons faire classe dans de bonnes conditions et nous nous adaptons aux locaux mis à disposition.

b) école élémentaire

- Installation de la 5ème classe avec un budget restreint ; Merci au service technique pour sa réactivité et son implication ;
- Il manque encore : une grande armoire de rangement et des panneaux de liège pour pouvoir accrocher les affichages pédagogiques. Le bureau de l'enseignante est en très mauvais état (tiroirs bloqués).
- Est-ce que les services techniques pourraient nettoyer régulièrement les cours, le city stade et vider les poubelles ?
- Dans la toilette des adultes, les produits ménagers ne sont pas rangés sous clefs.
- Les bancs de couleurs sont très pratiques dans les cours de récréation, pourraient-ils être réinstallés dans les deux cours maternelle et élémentaire ?

L'ensemble des enseignants, remercie la mairie et les services techniques pour leur écoute, leur accompagnement et leur réactivité au quotidien. C'est très appréciable.

11/ Questions diverses (parvenues au plus tard le 7/11 matin)

Aucune question

Prochain conseil d'école : en février ou mars

Présidente de séance : Mme FAURE

Secrétaire de séance : Mme PETITJEAN